

*Cercle de la Voile de Paris*  
1858

**AVIS DE COURSE**

**TOUS EN SEINE 2015**

**Grade :** *SIL 5 B*  
**Date :** *17 et 18 octobre 2015*  
**Support/Classe :** *Intersérie Quillards voile légère :  
quillards, dériveurs, croiseurs légers*  
**Lieu :** **La Seine : Plan d'eau de MEULAN (Yvelines)**  
**Autorité Organisatrice :** **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**  
**Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux en « **Intersérie Quillards Voile légère** » avec 3 groupes de vitesse si le nombre d'inscrits est important : - INQ A quillards,  
- INQ B dériveurs,  
- INQ C croiseurs légers  
Dans le cas contraire : 1 seul groupe (toutes les séries courent ensemble).
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

4. **DROITS A PAYER** - Les droits requis sont les suivants : 15 euros.

**5. PROGRAMME**

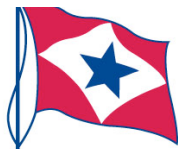
- 5.1 Inscription et confirmation d'inscription :
- 5.1 - **Les inscriptions se font obligatoirement sur le bulletin d'inscription, joint au présent Avis de course, à adresser par mail, pour le jeudi 15 octobre 2015 au plus tard, à Marie-Thérèse JOURDAS, Responsable des Courses : [marie.jourdas@free.fr](mailto:marie.jourdas@free.fr) Tél 06 80 63 86 54**
- 5.2 - **Confirmation obligatoire des inscriptions :**  
Le samedi **17 octobre 2015 de 10H à 13H** : remise des Instructions de course et annexe.
- 5.3 - Jours de courses : **le 17 octobre 2015 : Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 14H30**  
**le 18 octobre 2015 : Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 10H30**
- 5.4 - Remise des prix prévue le dimanche **18 octobre à 16 H 30.**

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la **confirmation des inscriptions** et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront construits de type « banane ».

8. **CLASSEMENT** : 2 courses devront être validées pour valider la compétition.



## Cercle de la Voile de Paris 1858

Classement en temps compensé temps sur temps.

### 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, **un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio** pendant qu'il est en course **ni recevoir de communications radio** qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

### 10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 11. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course :

*René JEGOU*

Président du Jury :

*Hervé LE MARCHAND*

### 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- **Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**

☎ : 01 34 74 04 80

📠 : 01 34 92 74 20

💻 : [contact.cvp@laposte.net](mailto:contact.cvp@laposte.net)

- **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.

Samedi soir : Pot des équipages à 19H

Dîner à 20h00, prix 25 euros par personne.

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

#### Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit – 3 lits : 30 euros

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

#### Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

### ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.

